

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

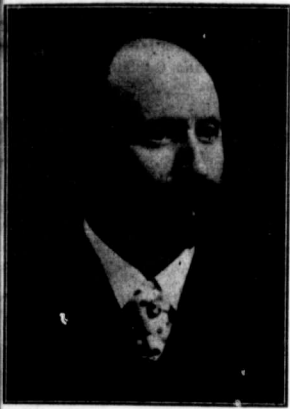
*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XX, No 4

Montréal, Avril 1914.

50 cts par an

## NOS SOCIÉTAIRES DISTINGUÉS.



M. ERNEST MATHIEU, N.P.  
Maire de la ville de Terrebonne,  
Membre du Cercle St-Louis de Terrebonne  
No 26.



M. J.-M. LONGTIN, M.D.  
Maire de Laprairie,  
Médecin-examinateur du Cercle Laprairie  
No 66.



M. JOSEPH TRUDEL  
Maire de l'Ange-Gardien, comté de  
Montmorency  
Substitut du Cercle Dufournel No 305.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire dans ce numéro, une nouvelle série de photographies, de trois de nos sociétaires qui ont mérité d'être élus maires de leurs municipalités. Que ces dignitaires veuillent bien agréer les meilleurs voeux de leurs confrères en mutualité.

### L'INSTRUCTION ET L'IGNORANCE

rétrons-nous un instant pour saluer la lan-  
française avec respect et amour. C'est  
elle que la foi a été enseignée sur les rives  
nos fleuves et dans la solitude de nos bois,  
sauvages que Dieu avait jetés errants sur  
continent, c'est par elle que nos ancêtres ont  
du leurs droits, c'est par elle que nous  
s conquis nos libertés, et c'est par elle  
la France, après cent ans d'oubli, reconnut  
fils du dix-huitième siècle, en couronnant,  
les voutes du plus auguste sanctuaire des  
es, le poète distingué (Louis Fréchette)  
sa immortaliser son nom en chantant des  
nes à la patrie.

reflet de gloire qui nous arrive du vieux  
de nous impose de nouveaux devoirs; au  
nier desquels nous devons placer la néces-  
de tirer le peuple de sa léthargie et de  
parvenir jusqu'à lui les bienfaits de l'in-  
struction. L'ignorance, c'est la misère, l'instruc-  
tion, c'est la fortune; l'ignorance, c'est l'es-  
sage, l'instruction, c'est la liberté. La mère  
son lait à l'enfant qu'elle a mis au monde;  
père, lui doit le pain; la société lui doit  
struction. Et ce peuple que nous devons

instruire, c'est le vrai peuple; celui qui tra-  
vaille; laboureurs et artisans; les pères nour-  
riciers du genre humain, ceux qui construisent,  
ceux qui sèment, mais qui, hélas! ne récoltent  
pas toujours. Ouvrons à ceux-là, et à deux bat-  
tants, les portes du temple qui répand sa lu-  
mière bienfaisante sur le monde; assurons  
nous que cette lumière pénètre jusqu'aux plus  
humbles chaumières; et avec elle faisons y ar-  
river ces paroles de Lamennais: "Hommes de  
travail, prenez donc courage, ne vous manquez  
point à vous-mêmes et Dieu ne vous manquera  
point. Chacun de vos efforts produira son fruit  
amènera dans votre sort une amélioration, d'où  
successivement en sortiront d'autres plus gran-  
des, et de celles-ci d'autres encore, jusqu'au  
jour où la terre, pleinement renouvelée, sera  
comme un champ dont une même famille re-  
cueille et partage en paix la moisson."

HONORE MERCIER.

### CONCOURS AUTOMOBILE

#### TIRAGE

Bien que l'arrêté du Bureau Exécutif ait fixé  
le tirage de l'automobile au mois de mars der-  
nier, il est probable qu'il nous sera impossible

de procéder à ce tirage avant le mois de mai  
prochain, étant donné les conditions de l'article  
3 du concours qui dit que les membres admis  
devront avoir acquitté trois contributions au  
temps fixé par les statuts. c'est-à-dire que les  
membres admis en décembre 1913, auront jus-  
qu'au premier mai 1914 pour acquitter leur  
troisième contribution, sans être frappés de  
suspension.

En conséquence nous invitons fortement les  
proposers de nouveaux membres et les trésor-  
iers de cercle de s'intéresser à ce que la troi-  
sième contribution en question nous soit trans-  
mise dans le plus court délai possible afin de  
nous permettre de procéder au tirage de l'auto-  
mobile sans trop de retard.

#### PENSEES.

N'oublie jamais les bienfaits que tu as re-  
çus; oublie promptement ceux que tu as ac-  
cordés.

\* \* \*

BOISTE.

Quiconque oblige un inférieur s'en fait un  
ennemi.

ROQUEPLAN.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-HENRI, No 12

Le cercle St-Henri, No 12, a tenu récemment une de ses plus importantes assemblées. Le Bureau Exécutif y était représenté par MM. Chs Duquette, 2e Vice-Président général et Inspecteur en chef, et Geo. Monet, Secrétaire général.

La question de la centralisation de la caisse des malades fut le principal objet des délibérations.

A l'ordre du jour "Suggestion pour le bien de l'Association", sur l'invitation du Président du cercle, M. l'Inspecteur en chef expliqua cette question et, avec toute l'éloquence qu'on lui connaît, fit l'historique de la caisse des malades de l'Alliance Nationale depuis sa fondation.

Pendant une heure et trois quarts, les membres du cercle ont suivi avec beaucoup d'attention le magistral exposé de M. Duquette. Après avoir signalé les avantages du système de caisse locale, M. l'Inspecteur en chef fit voir aussi les avantages de la centralisation. "Placer tous les membres de la société sur le même pied d'égalité, rendre à tous la même somme de justice, la même équité, établir plus de solidarité entre les membres et entre les cercles et par ce moyen rendre la société plus forte, sa capitalisation plus effective, par conséquent augmenter ses garanties et son influence. — Dans le monde, nous vivons les uns pour les autres et ce grand principe humanitaire doit surtout être observé par les membres des sociétés de bienfaisance.—Votre cercle est riche; il ne lui faut pas pour cela agir avec égoïsme. Dans le monde, les forts doivent aider les faibles, les riches, tendre la main aux pauvres et ceux qui sont privilégiés "au point de vue de la santé doivent ne pas perdre de vue que c'est à eux qu'il appartient "de prendre soin des malades".

Pour toutes ces raisons, il demande aux membres du cercle St-Henri de se joindre au grand mouvement de la centralisation qui se réalise si rapidement et qui sera très probablement un fait accompli avant deux mois.

Après l'éloquent plaidoyer de M. Duquette, plusieurs membres du cercle prirent part à la discussion et exprimèrent leur manière de voir sur ce point, entre autres MM. Jos. Turgeon, Geo. Poirier, J. P. Brault, Wilf. Blanchard, J. Nap. Charron, Aimé Potvin, Ls Lemieux, et J. A. Pilon.

Après cette discussion, la proposition suivante a été soumise à l'assemblée: "Proposé par M. Aimé Potvin, appuyé par M. Ernest Patenaude, que les membres du cercle St-Henri prient respectueusement le Bureau Exécutif de bien vouloir procéder à la dissolution de la caisse locale des malades du cercle et à l'inscription des membres à la caisse centrale." Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Après l'adoption de cette résolution, M. Duquette félicita les membres sur le beau mouvement qu'ils venaient de faire. "Cet acte de votre part est d'autant plus admirable que votre cercle est le plus riche de la Société. "La réserve requise pour le cercle St-Henri n'est que de \$4095.00 et son capital est de "\$11,000.00, soit au delà de 260 pour cent de la "réserve requise. Le bel exemple que vous venez de donner, je n'en doute pas, sera suivi "par les 18 cercles qui restent à centraliser et

"vous aurez contribué, dans une grande mesure à cette réforme si importante qui augmentera l'influence de notre Association dans "une si grande proportion".

Ces dernières paroles de M. Duquette furent couvertes d'applaudissements et provoquèrent un enthousiasme général.

CERCLE VERDUN, No 160

Mardi, le 17 mars, ce cercle avait convoqué spécialement ses membres pour étudier la question de la centralisation de la caisse locale des malades. Le Bureau Exécutif était représenté par M. Chs Duquette, 2e Vice-Président général et Inspecteur en chef et Dr Théo Cyphot, Médecin en chef.

Comme dans la plupart des cercles, M. Duquette fut chargé d'expliquer cette importante question. Durant plus d'une heure, il exposa aux membres les raisons, qui, dans son opinion, militent en faveur de la centralisation de la caisse des malades.

Ont aussi pris part à la discussion, le Dr Théo. Cyphot, J. A. A. Leclair, Secrétaire-archiviste, Léon Vidal et le débat fut terminé par quelques remarques de la part du Président du cercle, M. Victor Bougie.

Après cela, la résolution présentée par M. J. A. A. Leclair, appuyée par M. Raphael Sénécal, à l'effet de centraliser la caisse locale des malades fut adoptée à l'unanimité des voix. L'assistance était nombreuse et les discours ont été particulièrement instructifs.

CERCLE OLIER, No 127

Mercredi, le 18 mars, ce cercle a tenu, dans la salle Idéal, 980 St-Denis, une séance extraordinaire au cours de laquelle la question de la centralisation de la caisse des malades a été examinée. Le Bureau Exécutif était représenté par MM. Chs Duquette, 2e Vice-Président général et Inspecteur en chef et Geo. Monet, Secrétaire général. La plupart des membres s'étaient rendus à cette assemblée.

Le premier discours prononcé sur cette importante question a été celui de M. Duquette qui, expliqua tous les avantages et les inconvénients des deux systèmes de caisses des malades. Il termina en faisant un chaleureux appel aux membres, en faveur du système de caisse centrale, parce que, dit-il, c'est le seul moyen possible pour rendre à tous les membres de la société la même somme de justice et d'équité.

Après l'éloquent discours de M. Duquette, quelques remarques ont été faites sur ce sujet par MM. Yvon Lamontagne, avocat, J. Elphège Marier, avocat, Hypolite Courtien et C. E. E. Authier.

Il fut ensuite proposé par M. Aug. Comte, appuyé par M. L. H. Guertin, "que les membres de ce cercle prient respectueusement le Bureau Exécutif de procéder immédiatement à la centralisation de la caisse des malades aux termes de l'article 211c des statuts." La lecture de cette résolution fut acclamée et adoptée à l'unanimité.

Il semble que la question de la centralisation des caisses locales des malades de l'Alliance Nationale est de plus en plus populaire et M. le Vice-Président général, après l'assemblée, nous

déclara qu'à l'heure qu'il est, sur 400 cercles 17 seulement possédaient des caisses locales et que cette question recevait partout où elle était soumise, l'approbation presque unanime. Il espère qu'avant longtemps tous les cercles se seront joints au mouvement et que l'Alliance Nationale possédera une caisse centrale qui augmentera davantage son influence et ses garanties.

L'ACTIVITE INDUSTRIELLE

La production de l'Ontario et de Québec

Quelques chiffres comparatifs concernant la production industrielle dans l'Ontario et Québec.

Quelques chiffres comparatifs concernant la production industrielle dans l'Ontario et Québec.

INSTRUMENTS ARATOIRES

	Capital	Nombre M'atures
Ontario.....	\$44,201,532	54
Québec.....	767,743	13

AUTOMOBILES

Ontario.....	\$4,669,256	8
Québec.....	rien	0

CARROSSERIE

Ontario.....	\$9,602,753	150
Québec.....	2,002,364	77

PRODUITS DES MOULINS A FARINE

Ontario.....	\$22,918,407	574
Québec.....	6,083,493	318

PRODUITS DE FONDERIES

Ontario.....	\$36,130,705	290
Québec.....	9,310,545	118

CONSERVES DE FRUITS ET LEGUMES

Ontario.....	\$4,984,233	66
Québec.....	379,821	10

MEUBLES

Ontario.....	\$10,721,185	119
Québec.....	2,388,472	16

CUIRS TANNES

Ontario.....	\$13,931,385	55
Québec.....	2,104,183	39

IMPRIMERIE ET RELIURE

Ontario.....	\$9,602,688	87
Québec.....	2,801,507	72

ABATTOIRS ET SALAISONS

Ontario.....	\$7,399,665	31
Québec.....	2,897,000	17

RENDRE HEUREUX CEUX QUI NOUS ENTOURENT.

Chercher à rendre heureux; C'est être prêt à sacrifier un plaisir personnel pour donner un plaisir à un autre. C'est se regarder comme au service de tous et agir sans éclat, sans parade, sans vouloir paraître dévoué.

C'est vivre avec ceux que nous aimons sur tout, avec aisance, simplicité — demandant, recevant, donnant avec une joie plus intime qu'expansive.



M. Nestor Trulé  
Introduceur  
Cercle Duquette No 320



M. J.-E. Labrosse  
Cercle Béland, No 159



M. Pierre Ménard  
Cercle Graton, No 289



M. Omer Patenaude  
Cercle St-Constant  
No 398.

**TABLEAU D'HONNEUR**

Noms des membres de l'Alliance Nationale  
et le travail de recrutement a été efficace  
durant les mois de janvier et février 1914.

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
C. Legris, Cl. Guay		341
Ernest Carrier, Cl. St-Casimir		82
Trulé, Cl. Duquette		320
E. Labrosse, Cl. Béland		159
Pierre Ménard, Cl. Graton		289
Omer Patenaude, Cl. St-Constant		398
Alfred Pilon, Cl. N.-D. de la Garde		24
St-Onge, Cl. Verdun		150
Colette, Cl. LaFontaine		306
Séraphin Boucher, Cl. Lafleche		230
Joseph Johnson, Cl. Laflamme		243
Audet, Cl. St-Thomas		246
F. Alarie, Cl. Guay		341
Portin, Cl. Guay		341
Brochu, Cl. Amqui		388
Tremblay, Cl. Val Brillant		302
X. Bergevin, Cl. St-Paul		36
Erre Leclerc, Cl. Trifluvien		124
A. Leduc, Cl. Bruchési		135
Séraphin Laforte, Cl. St-Jean-Baptiste		149
Désautels, Cl. Letellier		155
C. Fontaine, Cl. Dollard		163
Baradis, Cl. St-Jean de la Croix		174
C. Bélanger, Cl. Garde-Champlain		222
Reeves, Cl. Roussin		240
B. Parker, Cl. Restigouche		242
Raymond Latour, Cl. Sir G. Etienne Cartier		317
Couture, Cl. Duquette		320
Couture, Cl. Duquette		320
Lévesque, Cl. Duquette		320
Vandal, Cl. Pothier		379
Mary Quesnel, Cl. Dorval		4
Bertrand, Cl. Sacré-Coeur		6
Pinsonneault, Cl. Sacré-Coeur		6
X. Demers, Cl. Ste-Anne de Bel- levue		7
Robert Loranger, Cl. St-Charles		10
Séraphin Béline, Cl. St-Charles		10
A. Lavallée, Cl. St-Jacques		13
Lessard, Cl. Laval		21
Lachapelle, Cl. St-Louis de Ter- bonne		26
A. Denis, Cl. Ste-Thérèse		27
A. Lavallée, Cl. Hochelaga		29
Georges Asselin, Cl. Hochelaga		29
Desjardins, Cl. Hochelaga		29
Lessard, Cl. Princeville		32
Loiselle, Cl. Salaberry		34
Antoine Bergeron, Cl. Jacques-Cartier		49
Cobelli, Cl. Jeanne-d'Arc		53
Viau, Cl. Jeanne-d'Arc		53
Fort, Cl. St-Jean Chrysostôme		54
Fort, Cl. St-Jean Chrysos-		

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
R. Labonté, Cl. Roberval		235
Jos. Larose, Cl. Maisonneuve		61
J. H. Bélanger, Cl. N.-D. de Hull		64
Eugène Ménard, Cl. N.-D. de Hull		64
Nap. Vanasse, Cl. N.-D. de Hull		64
E. A. St-Jean, Cl. St-Hyacinthe		67
Raphael Ledoux, Cl. St-Hyacinthe		67
Léonce Fortin, Cl. St-Georges		69
Auguste Rondeau, Cl. Lanoraie		71
L. N. C. de Courville, Cl. Charlema- gne		73
J. P. Labarre, Cl. Bourget		79
Ovila Martineau, Cl. St-Luc		90
O. E. Milot, Cl. St-Joachim		92
J. O. Bélanger, Cl. N.-D. des Victoires		94
J. E. Savary, Cl. St-Raymond		96
Arthur Gagnon, Cl. Richelieu		102
Georges Cantin, Cl. Champlain		108
Jos. Tardif, Cl. Champlain		108
J. E. Rondeau, Cl. Champlain		108
J. Poitevin, Cl. DeLorimier		112
J. R. Picard, Cl. DeLorimier		112
S. Chaput, Cl. St-Eusèbe		114
H. Provost, Cl. St-Auguste		117
Louis Desrosiers, Cl. St-Auguste		117
Alex. Veulleux, Cl. Ste-Genève de B.		125
A. Constantin, Cl. St-Edouard		126
L. A. Lamarre, Cl. Olier		127
W. Monfet, Cl. St-Eugène		133
A. Faucher, Cl. St-Ephrem de T.		136
J. A. Morier, Cl. Chicoutimi		140
A. J. Gadoua, Cl. St-Jean-Baptiste		149
H. Cournoyer, Cl. Lartigue		150
F. X. Joubert, Cl. Provencher		156
W. Girard, Cl. Leclerc		158
O. P. Hurteau, Cl. Leclerc		158
A. L. Pelletier, Cl. Lachenaye		166
A. Carrière, Cl. Frontenac		172
E. Millaire, Cl. Frontenac		172
J. O. Bleau, Cl. Contant		173
J. L. Beauregard, Cl. Contant		173
A. H. Denis, Cl. Papineau		177
M. J. Rousseau, Cl. St-Apollinaire		187
J. A. Pouliot, Cl. Ste-Croix		192
J. E. Grégoire, Cl. St-Bernardin		194
J. O. Duquette, Cl. St-Constant		197
Louis St-Cyr, Cl. St-Stanislas d'Ascot		200
Jos. Côté, Cl. LaFontaine		206
R. Plante, Cl. LaFontaine		206
O. Joly, Cl. Cadieux		212
J. J. Guertin, Cl. Cadieux		212
Art. Mandeville, Cl. Cadieux		212
Pierre Lemoine, Cl. Cadieux		212
Horace Talbot, Cl. Isle Verte		225
Alex. Coulombe, Cl. Isle Verte		225
Philémon Dupuis, Cl. Isle Verte		225
J. O. Archambault, Cl. Dufresne		228
Alphonse Cayer, Cl. La Violette		231
H. N. Brien, Cl. d'Youville		233

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
tôme		54
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval		235
F. Normand, Cl. Restigouche		242
L. G. Pinaut, Cl. Restigouche		242
L. O. Aubut, Cl. Bic		245
M. Ste-Marie, Cl. St-Thomas		246
Pierre Latulippe, Cl. St-Raphaël		249
J. O. Hudon, Cl. Richmond		250
Eug. Théberge, Cl. Turgeon		258
A. Ostigny, Cl. Boucherville		262
Moise Allard, Cl. Graton		269
Florida E. Bourque, Cl. Graton		289
Arthur Alix, Cl. Graton		289
Alfred Daigle, Cl. Laurier		300
Eugène Huot, Cl. Dufournel		305
J. A. Huot, Cl. Dufournel		305
François Arcand, Cl. St-Marc		308
J. E. Voisard, Cl. St-Marc		308
Philippe Perron, Cl. St-Marc		308
O. Presseau, Cl. Duquette		320
J. A. Lequin, Cl. Duquette		320
Nap. Vallée, Cl. Duquette		320
P. E. Déry, Cl. Duquette		320
A. Lussier, Cl. Duquette		320
O. Thibault, Cl. Duquette		320
C. Bélanger, Cl. Duquette		320
Pierre Verret, Cl. Duquette		320
W. Collin, Cl. Duquette		320
H. Lamarche, Cl. Duhamel		330
G. H. Martineau, Cl. Laporte		332
Lucien Payant, Cl. Chateaubriand		333
J. N. Tremblay, Cl. La Tuque		338
Jos. Houllé, Cl. Guigues		340
Emile Gauthier, Cl. Guigues		340
J. D. A. Guay, Cl. Guay		341
W. De Repentigny, Cl. Guay		341
T. Brunet, Cl. Guay		341
G. P. Alarie, Cl. Guay		341
D. Aubin, Cl. Guay		341
P. Monahan, Cl. Guay		341
A. T. Gariépy, Cl. Guay		341
J. P. A. Bélanger, Cl. Guay		341
P. Messier, Cl. Guay		341
N. Barbe, Cl. Guay		341
G. Lalumière, Cl. Guay		341
Emile Nadeau, Cl. Guay		341
W. Matte, Cl. Guay		341
C. Lamontagne, Cl. Guay		341
F. Dallaire, Cl. Lavallée		343
J. N. Garceau, Cl. Lavallée		343
Hector Boismenu, Cl. Lavallée		343
D. D. Dorge, Cl. De la Vérendrye		344
Adrien Bonin, Cl. De la Vérendrye		344
W. Demers, Cl. St-Sacrement		349
Rosario Thibert, Cl. St-Sacrement		349
O. Béliveau, Cl. Fénélon		351
H. Vallière, Cl. Lallemand		357
J. G. LeBlanc, Cl. Lanaudière		363
J. C. Roy, Cl. N.-D. de Charny		370
Cyrac Caron, Cl. St-Paulin		377
Antonio H. Gauvin, Cl. Pothier		379
J. E. LaBrosse, Cl. Madeleine de Ver- chères		380
Clara Viens-Ostigny, Cl. Marie-Antoi- nette		383
Georgiana L. Lévesque, Cl. Marie-An- toinette		383
Alfred Paré, Cl. Lorrainville		391
Alfred Tremblay, Cl. Val Brillant		392
J. G. Bouchard, Cl. Sayabec		396
Joseph Guérin, Cl. St-Maxime		397
O. Cardinal, Cl. St-Constant		398
Art. Brossard, Cl. St-Constant		398
Odina Thibodeau-L'Ecuyer, Cl.		
Jeanne Leber		400
Henri Leduc, B. P. Chêneville		7

Photographie n'est pas arrivée en temps utile  
publication.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Jos. L'Abbé, B. P. Cap St-Ignace...		19	1
Adel. Paquette, B. P. St-Thuribe...		150	1
A. P. Muisse, B. P. Eel Brook...		190	1
Napoléon Brossard, B. P. Jonquières		244	1
P. Senneville, B. P. Mitchell...		282	1
J. Z. Bouffard, B. P. Piopolis...		306	1

### LE DETAIL ET LE GROS

On n'a pas idée du nombre de gens qui trouvent toujours de l'argent pour les dépenses inutiles, exagérées ou même nuisibles, et qui sont ou se croient "de court", presque chaque fois qu'il s'agit de certains déboursés nécessaires.

N'avez-vous pas connu des ménages qui ne manquent pas un pique-nique ni une séance de parc durant l'été, mais qui, la rentrée des écoles venue, sont pris au dépourvu en face de la dépense que représentent le prix d'entrée et celui des livres et des diverses fournitures classiques? Nous en connaissons tous, et nous savons également que ces cigales géignent le plus fort dans le concert sur les temps durs.

Vous savez à peu près le nombre de "scopes", de théâtres de vues animées dans notre ville. Il y en a maintenant partout, peut-être même dans l'extrême limite de la banlieue la plus éloignée.

Ces établissements doivent être très payants, puisqu'ils sont toujours remplis et que leur nombre s'accroît sans cesse.

Qui fait leur vogue et leur prospérité? Pour au moins cinquante pour cent, ce sont les sudes cigales; des pères et mères dont l'amertume déborde quand la dureté des temps est le thème de la conversation, mais qui ont vite dépensé de deux à trois dollars par mois à fréquenter les théâtres de vues animées.

Or, s'il était possible à un statisticien de guetter à la porte d'un de nos établissements les pères de famille qui en sortent et d'établir le nombre de ceux d'entre eux qui portent une assurance sur leur vie, ce statisticien serait sûr et certain de se trouver en face d'un chiffre désolant.

Et si ce même statisticien pouvait poser la question: "Pourquoi ne vous assurez-vous pas?", il est non moins sûr et certain que la réponse presque invariable serait: "Ça coûte trop cher!"

Donner \$2.00 d'un coup par mois comme cotisation, c'est trop onéreux, mais jeter trente fois dix sous dans la caisse des "scopes", c'est rien, c'est un coulage qui n'effraye point parce qu'il est presque imperceptible.

La comptabilité populaire est ainsi cocasse et, par malheur, elle est de bonne foi. Tout ce qui n'est pas une grosse dépense globale, immédiate, ça passe quasiment inaperçu. Mais faut-il payer tout d'un coup même un objet d'absolue nécessité, ce n'est plus que perplexité et atterroissement.

C'est cette façon de voir, c'est cet état d'âme et d'esprit qui assure une si grande vogue, dans nos faubourgs, aux Juifs et aux Syriens, grands artistes de la vente à la semaine.

Des institutions comme l'Alliance Nationale ont fractionné en douze paiements men-

suels le montant de la prime. C'est l'extrême limite de la subdivision, car aller plus loin entraînerait un surcroît dans les frais de perception et ce sont les assurés qui, à la fin du compte, devraient solder ce surcroît.

Il n'est pas de salaire, si petit qu'il soit, qui ne puisse, au cours d'un mois, mettre de côté au moins la cotisation d'une légère assurance, surtout si le sociétaire s'est enrôlé jeune. Ce n'est toujours pas le salarié qui fréquente chroniquement les "scopes" qui pourra soulever l'objection.

### LES FUNERAILLES DANS L'ANCIEN TEMPS.

"Dans les premiers temps de la paroisse de Saint-Augustin, comté de Portneuf, raconte un vieillard, les gens n'étaient pas tous riches et puis, on n'était pas aussi fier qu'aujourd'hui. A c'te heure, on fait des enterrements si beaux que c'est quasiment un plaisir de mourir, mais, anciennement, c'était bien triste, allez! c'avait l'air de la mort tout de bon.

D'abord, on veillait le mort ou la morte deux nuits sans arrêter, et, à chaque demi-heure, on disait le chapelet pour le défunt ou la défunte, puis, des "pieds de Jésus Domine", à tout instant.

L'heure du départ arrivé, il fallait faire la toilette du cadavre. Ah! par exemple, c'était pas des beaux habits qu'on lui mettait comme à c'te heure. Oh! que non. Il était venu au monde, ce corps, avec pas grand'chose, et on le mettait en terre avec pas grand'chose non plus. Tout ce qu'on faisait, c'était de l'envelopper dans un drap de toile du pays, (des fois, c'était la morte qui avait fait ce drap, sans se douter qu'il servirait à l'ensevelir) et puis tous les amis du défunt ou de la défunte venaient chacun son tour, piquer son épingie. Il y avait toujours beaucoup d'épingies, car, vous savez que bien souvent, il faut mourir pour avoir beaucoup d'amis. Mais c'était pas tout. Il fallait mettre le corps dans quelque chose pour le porter à l'église.

Dans les premiers temps, il n'y avait pas de planche dans la paroisse; il y avait bien du bois pour en faire, mais les moulins à scier le bois manquaient. Qu'est-ce qu'on faisait?... On faisait pour cerceuil, du tronc d'un arbre, taillé à coups de hache, une espèce de boîte brute en forme d'auge; et puis on mettait le corps là-dedans pour le porter à l'église.

Plus tard, quand il y eu de la planche, on faisait des cerceuils; mais on ne les clouait jamais dans la maison; c'était sur le seuil de la porte du mort et de la morte que les clous se mettaient.

Dans ce temps-là, on ne se servait jamais de chevaux pour porter les morts à l'église; on devait les porter à bras d'hommes se relevant de distance en distance; et il y en avait qui restaient à trois heures de l'église; c'était pas une p'tite affaire, allez! surtout quand le corps était pesant, puis quand il y avait de la neige jusqu'aux genoux. Mais ça se faisait, et on n'en mourait pas."

A. BECHARD

### LES COMMANDEMENTS DE L'HYGIENE

**HYGIENE GENERALE.** — Lève-toi tôt, ce che-toi tôt, et occupe ta journée.

**HYGIENE RESPIRATOIRE.** — L'air et le pain entretiennent la vie; l'air pur et le soleil sont indispensables à la santé.

**HYGIENE DIGESTIVE.** — La frugalité et sobriété sont le meilleur élixir de longue vie.

**HYGIENE DE LA PEAU.** — La propreté préserve de la rouille, les machines les mieux entretenues font les plus longs services.

**HYGIENE DU SOMMEIL.** — Assez de repos répare et fortifie; trop de repos amollit et faiblit.

**HYGIENE DU VETEMENT.** — Se bien vêtu c'est conserver à son corps, avec la liberté ses mouvements, sa chaleur nécessaire; le porter de toute variation brusque de la température.

**HYGIENE DE L'HABITATION.** — La maison propre et gale rend le foyer aimable.

**HYGIENE MORALE.** — L'esprit se repose s'aiguise dans les distractions et l'amusement mais l'abus mène aux passions et les passions aux vices.

**HYGIENE INTELLECTUELLE.** — La gaieté fait aimer la vie, et l'amour de la vie est le maître de la santé. Au contraire, la tristesse et découragement font avancer la vieillesse.

**HYGIENE PROFESSIONNELLE.** — Est-ce ton cerveau qui te nourrit? Ne laisse pas ankyloser tes bras et tes jambes. Gagnes-tu ta vie à coups de pioche? N'oublie pas d'orner ton intelligence et d'agrandir ta pensée.

### RENDRE LA VIE AGREABLE

En Europe et aux Etats-Unis, il se fait de grands mouvements de plus méritoires pour rendre le séjour des humains plus agréable en cultivant le sentiment de l'art et le goût de la beauté, chez le peuple. Ici, l'on cherche à construire des maisons confortables d'une architecture qui seront louées à un prix modique; là, on fournit aux ouvriers presque rien des gravures représentant des tableaux de grands maîtres; ailleurs, on fabrique des meubles d'un style gracieux qui sont vendus à un bon marché extraordinaire; enfin dans plusieurs villes américaines, on distribue gratuitement aux locataires des graines de jolies plantes pour qu'ils les sèment dans leurs cour et leurs ruelles et transforment ainsi des endroits ordinairement laids en de petits jardins fleuris, qui sont une fête pour la vue et pour le coeur.

Hélas! rien de tel ne se fait au Canada du moins dans la province de Québec. Avons-nous besoin moins que les autres, de rendre la vie agréable et de faire éclore le sens artistique qui est, dit-on, inné dans les âmes françaises?

MIZARE

### PENSEES

Ce n'est pas le bienfait qui engendre la connaissance, mais bien le coeur en lequel il a semé.

Marquise de BROQUEVILLE.

\*\*\*

Souvent l'obligé oublie un bienfait parce qu'il ne se souvient pas de son bienfaiteur.

MALESHERBES.

LA RACE FRANCAISE EN AMERIQUE

UNE ANNEE SANS ETE

A la page 372 du Vol. II du Recensement du Canada, ces chiffres se décomposent comme suit:

Origine Française	298,878
Origine Britannique	131,128
Origine Juive	27,948
Origine Italienne	7,013
Divers	5,513

Ces chiffres sont empruntés à la statistique officielle:

Quartiers.	Nationalité des Electeurs.		
	Française	Angl.	Irland. Juive
DeLorimier	7,367	2,688	
Duvernay	12,368	720	
Hochelega	16,905	2,804	
Laurel	21,146	12,541	1,211
Rosemont	835	398	
St-Denis	31,267	6,748	1,019
St-Jean-Baptiste	13,916	3,703	2,954
Centre	395	44	
St-Anne	6,082	12,527	905
Ouest	62	135	
St-Joseph	8,636	7,354	504
St-Georges	1,688	10,571	436
St-André	3,906	11,400	348
Est	2,785	229	
LaFontaine	21,620	1,673	408
St-Jacques	13,979		140
St-Laurent	4,785	11,090	7,733
St-Louis	13,522	3,886	11,523
Papineau	32,420	5,515	306
St-Marie	19,492	2,594	
Ahuntsic	715	195	
Bordeaux	780	125	
Longue-Pointe	4,427	891	
St-Paul	2,069	1,205	
Emard	5,119	784	
Notre-Dame de Grâces	2,735	2,105	
Côte des Neiges	1,797	584	
St-Cunégonde	8,285	2,480	
St-Henri	24,734	4,907	
St-Gabriel	8,690	9,338	

Il résulte de cette statistique officielle que 63 POUR CENT de la population de Montréal est de langue française.

RESULTAT DE L'EPARGNE

Toute personne qui est obligée de gagner sa vie doit se faire un devoir d'économiser pour les jours d'adversité; d'abord en faisant partie d'une mutualité, ensuite en faisant des dépôts dans une banque.

L'habitude d'économiser donne des leçons de frugalité, de contrôle et de raisonnement; elle guérit des idées extravagantes et c'est la meilleure barrière contre l'intempérance, la dissipation et le vice.

ENCYCLOPEDIE

Après Londres, c'est Bombay qui est la plus grande ville de l'Empire Britannique.

7,000 sujets britanniques naissent sur mer au cours d'une année.

Les mines de la Colombie Anglaise, au cours de l'année qui vient de se terminer, ont produit \$6,125,000 d'or; \$1,900,000 d'argent; \$3,000,000 de plomb; \$10,000,000 de cuivre; \$125,000 de zinc, soit une production totale de \$21,000,000. Il a aussi été expédié de cette province, 1,600,000 tonnes de minéral.

Nos découvreurs, nos héros et nos martyrs, ont fait des prodiges de travail, de persévérance et de valeur. Il n'y a presque pas un coin si reculé, si inaccessible qu'il soit de ce continent où ils n'aient pénétré, où ils n'aient posé leurs pieds fatigués, où ils n'aient versé leur sang. Ces braves, laïques, prêtres séculiers, religieux et religieuses, se séparaient de leurs familles et s'éloignaient du beau ciel de France pour aller s'enfoncer dans la forêt vierge, sans savoir même quel arbre de cette forêt ombragerait leur tombe.

Ils faisaient tous ces sacrifices surtout pour agrandir les possessions de leur roi, pour lui donner un empire sur lequel le soleil ne se coucherait jamais. Or, que voyons-nous aujourd'hui? Presque toutes ces possessions, conquises au prix de tant d'efforts et de tant d'héroïsme, sont tombées en des mains étrangères. Pour fournir de l'argent à la Pompadour et à ses autres maîtresses, Louis XV a laissé s'échapper et passer à une nation rivale, le plus bel empire colonial qu'ait jamais possédé aucun peuple.

Il semble donc, que, s'ils pouvaient revenir sur la terre, nos missionnaires, nos découvreurs, nos héros et nos martyrs français diraient: c'était bien la peine de nous exiler au milieu de peuplades féroces, d'endurer toutes les privations et toutes les fatigues, de nous exposer à toutes les dangers, de sentir le froid, la chaleur et la faim, d'endurer les tortures les plus cruelles, de traverser les lacs, les savanes et les rivières, de franchir les montagnes; et tout cela pour voir aujourd'hui ceux que nous avions pour adversaires jouir du fruit de nos travaux.

Eh bien, non: s'ils revenaient aujourd'hui parmi nous, ils ne parleraient pas ainsi. Pourquoi cherchaient-ils à étendre les possessions du roi de France? C'est parcequ'il s'appelaient le roi très chrétien, et qu'en travaillant à agrandir son empire, ils voulaient augmenter l'influence de la race française, étendre l'empire du christianisme et de la civilisation.

Et que voyons-nous aujourd'hui? La civilisation et le christianisme achèvent de pénétrer jusque dans les coins les plus reculés de notre continent. Ils ont traversé les grands lacs et atteint l'océan glacial arctique, ils ont franchi les prairies du Nord-Ouest et les Montagnes Rocheuses.

Sans doute, la majorité de la population qui est répandue sur cet immense territoire est protestante et parle la langue anglaise. Mais les catholiques s'y comptent par millions, et leur nombre augmente tous les jours. Les quelques milliers de français d'il y a deux siècles sont devenus un peuple qui s'étend de tous côtés et s'accroît d'une manière merveilleuse. La langue française est parlée au foyer de deux millions d'habitants, et elle est langue officielle dans la moitié de l'Amérique du Nord. Aurait-on jamais pu rêver pour la race française de plus magnifiques destinées?

F. LANGELIER.

PENSEES

— Il est d'une grande âme de se venger des injures par des bienfaits.

— Rendons le bien pour le mal; les injures ont les raisons de ceux qui ont tort.

C'était en l'an 1816, si éloigné que le "plus vieux habitant" ne peut pas se lever pour contredire l'histoire.

Le mois d'avril 1816 commença chaud, mais il devint plus froid en vieillissant, et il finit dans la neige et la glace.

En mai, les bourgeons et les fleurs furent détruits par les gelées: il se forma de la glace d'un pouce d'épaisseur; le blé-d'Inde périt par le froid et les champs furent ensemencés à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'il fût trop tard.

Le mois de juin fut le plus froid dont il soit fait mention. La végétation fut à peu près toute détruite. Il en fut ainsi pour les fruits. Il tomba dix pouces de neige dans le Vermont, sept pouces dans le Maine et trois pouces à New-York.

Le mois de juillet fut accompagné de gelées et de glace. Le 5 juillet, il se forma une glace de l'épaisseur d'une vitre dans la Nouvelle-Angleterre, New-York et certaines parties de la Pennsylvanie. Le blé-d'Inde fut à peu près tout détruit. Quelques champs bien situés furent épargnés. Il en fut de même sur les terres élevées dans le Massachusetts.

Quant au mois d'août, il fut encore plus triste que les autres mois d'été. Il se forma de la glace d'un demi-pouce d'épaisseur. Le blé-d'Inde était tellement gelé qu'il fallait l'abattre et le préparer pour les animaux.

En septembre, il y eut deux semaines de temps doux, et puis l'hiver arriva à son tour.

L'HISTOIRE

L'histoire, quand elle est bien enseignée, devient une école de morale pour tous les hommes. Elle décrie les vices, elle démasque les fausses vertus, elle détrompe des erreurs et des préjugés populaires, elle dissipe le prestige enchanteur des richesses et de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes, et démontre par mille exemples, plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité. De l'estime et de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes et belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme, et qu'elle seule le rend véritablement grand et estimable. Elle apprend à respecter cette vertu et à en démembrer la beauté et l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité, et même quelquefois du décri et de l'infamie; comme au contraire elle n'inspire que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, tout brillant de lumière et placé sur le trône.

ROLLIN.

TABLEAU A CONSERVER

63 pour cent de la population de Montréal est de langue française.

Le recensement de 1911 donne à la ville de Montréal sans tenir compte des banlieues, une population de 470,480.

## AVIS

Banque Canadienne du Commerce (Canadian Bank of Commerce)

Avis est, par la présente, donné à tous les cercles de l'Alliance Nationale, que cette banque refusant de payer au pair les chèques de l'Association, nous leur conseillons de fermer les comptes qu'ils ont dans la dite banque et de faire leurs dépôts dans les institutions ci-après mentionnées:

- Banque d'Hochelaga,
- Banque Nationale,
- Banque Provinciale du Canada,
- Banque de Montréal,
- Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

Ces dernières banques payeront les chèques de l'Alliance au pair dans tous les endroits où elles ont des succursales.

## NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION.

B. P. St-Valentin, No 316.—A St-Valentin, comté St-Jean. Institué le 4 mars 1914, et installé le 8 mars 1914, par M. J. E. A. Arnaud, organisateur et organisé par M. D. Darveau.

Comité del Surveillance.—MM. Léon Bouchard, président et MM. M. E. Perrier et Sylvio Fortin.

Percepteur, M. J. A. Perrier.

## CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle Sacré-Coeur, No 6.—Aux familles Ls Allard et Omer Trudel, à l'occasion du décès de ces derniers.

Cercle N.-D. de Hull, No 64.—A la famille Hilaire Chartrand, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Bruchési, No 135.—A M. Jos. Lévesque, à l'occasion du décès de son épouse.

Cercle Dufournel, No 305.—A M. Jos. Paré, à l'occasion du décès de sa mère.

Cercle Duquette, No 320.—A la famille Paul Lagacé, à l'occasion du décès de ce dernier.

## ACCUSES DE RECEPTION

Boucherville, 15 janv. 1914.

Monsieur le Secrétaire Général.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de mille piastres en règlement du certificat dont mon époux, Zacharie Lacoste, était porteur.

Je suis heureuse de vous offrir mes remerciements, pour l'empressement avec lequel vous avez bien voulu régler cette affaire.

Votre dévouée,

CORINE PEPIN.

Dorval, 23 janvier, 1914.

M. G. Monet, Sec.-Général,

Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,

J'accuse avec gratitude, réception du chèque de mille six piastres et quarante-trois cents, en règlement du certificat de dotation de feu mon mari, Joseph Lacelle, du Cercle Dorval, No 4.

Je dois en même temps, vous féliciter de la promptitude que la Société a apporté à régler ma réclamation.

Je vous prie d'agréer mes humbles et sincères remerciements.

Bien à vous,

MARIE LOUISE LAFORTUNE.

St-Hyacinthe, le 2 mars 1914.

M. A. St-Cyr,

Trésorier de l'All. Nationale.

Montréal.

Monsieur:—

Je m'empresse d'accuser réception, par l'entremise du Secrétaire-archiviste du Cercle St-Hyacinthe, No 67, de votre chèque en date du 2 mars courant, à l'acquit du certificat de dotation émis sur la vie de mon défunt mari, Eugène Leclerc, décédé le 31 janvier dernier. Les documents établissant ma réclamation ayant été remis au cercle le 18 février dernier seulement, je suis très reconnaissante de la diligence que vous avez mise à régler cette réclamation: ce fait doit attirer la confiance du public.

Croyez moi, Messieurs,

vos dévouée,

LUMINA LAPIERRE.

## CONSEIL GENERAL

ÉTAT FINANCIER

AU 28 FEVRIER 1914

## Caisse de Dotation Recettes

Contributions, \$23,380.84—Intérêts \$5,708.00... \$ 29,088.84  
Balance au 31 janvier 1914..... 1,622,285.17  
\$ 1,651,474.01

## Déboursés

Bénéficiaires de membres décédés..... \$ 14,010.00  
Invalides, Pension 70 ans \$50.00..... 261,642.16  
Caisse gén. (6%) \$1,169.04 Divers, \$170.24..... 1,339.24  
15,680.00  
Balance au 28 février 1914..... 1,635,792.00  
\$ 1,651,474.01

## Caisse Centrale des Malades Recettes

Contributions \$6,731.03 Intérêts, etc. \$8,275.47 \$ 15,006.50  
Balance au 31 janvier 1914..... 261,642.16  
\$ 276,652.66

## Déboursés

Indemnités, \$7,013.97 Remboursements \$54.19 \$ 7,068.16  
Caisse gén. (6%) \$386.55 Divers \$37.91 424.46  
7,494.62  
Balance au 28 février 1914..... 269,157.60  
\$ 276,652.66

## Caisse d'Épargne des Cercles Recettes

Dépôts, 7,002.29 Intérêts, \$277.00..... \$ 7,279.29  
Balance au 31 janvier 1914..... 64,150.98  
\$ 71,388.27

## Déboursés

Cercles capital et intérêt..... \$ 6,383.81  
Balance au 28 février 1914..... 65,002.46  
\$ 71,386.27

## Caisse Générale Recettes

Caisse dotation et des malades, (6%)..... \$ 1,565.21  
Rétribution, \$7,385.80 Dnt. & Hon. \$138.00..... 2,533.31  
Lumière, \$16.47 Posts, etc. \$209.05 Papeterie \$235.94 401.46  
Intérêts \$13.07 Dépôts R.E. prêts, \$47.90 30.26  
Assurance officiers \$273.42..... 273.42  
Fonds de secours \$15.88 Frais audition \$152.10 168.98  
Divers,..... 281.75  
\$ 5,251.33  
Balance au 31 janvier 1914..... 4,750.84  
\$ 9,988.98

## Déboursés

Organisation, \$1,124.90 Propagande \$591.75... \$ 1,716.65  
Fournitures, \$289.00 Revue, \$313.04..... 702.04  
Lumière, \$16.47 Posts, etc. \$209.05 Papeterie \$235.94 401.46  
Salaires, Officiers, \$1,862.18 Emp. Bureau, \$1,809.94..... 3,672.12  
Divers (Bureau) \$95.50..... \$ 59.50  
Frais voy. Off. Session C. G. \$25.00 \$ 13.00  
Inspection \$50.44 Enquêtes, \$ 890.44  
Ass. Gar. Off. Cl. & B.P. \$ Remboursement, \$ 6.00..... \$ 6.00  
Divers \$ ;..... 71.80  
Balance au 28 février 1914..... \$ 6,831.91  
\$ 9,988.98

## Résumé

Caisse de dotation, surplus..... \$ 1,635,792.00  
Caisse des malades..... 269,157.60  
Caisse générale..... 3,191.85  
Caisse d'épargne..... 65,002.46  
Surplus de remise..... 3,062.16  
\$ 1,973,385.85

## Placements des Fonds

Fabriques..... \$ 148,172.00  
Municipalités..... 71,829.29  
Prêts hypothécaires..... 117,793.00  
Dépôt gouvernement, N.B. Leclerc 1,821,803.52  
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, d'Épargne du Commerce..... 42,297.50  
Immeuble..... 61,302.92  
\$ 1,973,385.85

Attesté à Montréal, le 28 février 1914

Certifié correct.

O. BURDON,

J. A. MIGNAULT {Auditeurs,}

## NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Date	Cause	Médicin Examinateur	
		Age	Cercle	Date				
1637	Emidio Vallières	25	St-Valier No 20	20-7-98	1000 19-5-99	36	Hernie inéquale	J. A. Marcoux
1638	Flavien Granger	37	St-Jacques No 13	8-4-83	1000 18-11-13	57	Congestion pulm.	J. P. Casgran
1639	Alexis Boivin	50	N. D. de Heull No 61	18-4-12	500 28-12-13	51	Accident	Raoul Tassé
1640	A. Albert Bourke	43	Leclerc No 158	10-10-06	1000 23-12-13	50	Artério sclérose	J. C. Miranda
1641	Elz St Ongé	34	St-Paul de G.Mère No 105	15-12-03	1000 15-1-14	44	Chute accidentelle	J. O. Ricard
1642	Arm. J. Vaillancourt	37	St-Pierre No 8	23-12-03	1000 21-1-14	30	Hémorragie cérébrale	A. T. Jeannotte
1643	Omer Trudel	19	Sacré Coeur No 6	12-2-08	1900 27-1-14	25	Obstruction intestinale	J. A. Lapiere
1644	J. Alb. Alluisi	22	Membre détaché	12-6-03	500 29-1-14	33	Pleurésie	P. N. I. Laureau
1645	Eugène Leclerc	27	St-Hyacinthe N° 67	5-2-12	500 31-1-14	29	Asystolie	W. Bégin
1646	Frs. X. Pagé	43	St-Bernard No 103	3-6-04	1000 31-1-14	53	Apoplexie	L. de Grandpré
1647	J. Bte. Blondeau	23	St-Ambroise No 232	28-4-07	500 7-2-14	30	Pleurésie	L. N. Leclerc
1648	Alfred Corbeil	20	Hochelaga No 29	3-5-11	1000 10-2-14	32	septicémie	J. H. Garceau
1649	P. L. Giroux	52	Beauport No 97	18-6-96	500 12-2-14	70	Artério sclérose	C. S. Roy
1650	Ant. St-Denis	46	St-Anne de Bellevue No 7	23-6-93	500 13-2-14	67	Syncope cardiaque	L. N. Cypriot
1651	Louis Allard	42	Sacré Coeur No 6	18-6-48	500 16-2-14	65	Embolie cérébrale	L. J. Barolet
1652	J. E. Genest	45	Larocq No 25	16-12-99	2000 17-2-14	60	Artério scérose	P. Pelletier
1653	Edouard Tremblay	38	Contant No 173	30-6-05	1000 17-2-14	41	Carcinome du pylore	J. R. Bastien
1654	J. Baptiste Thibault	48	Lachanaye No 166	12-4-90	1000 19-2-14	63	Asthénie	P. Picard
1655	Joseph Huppé	37	Champlain No 108	1-8-13	500 29-2-14	37	Congestion pulm.	P. H. Bédard



No 263—Cl. ARTHABASKA. A.-A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 265—Cl. RIVIERP-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S. A. et T. Réun. 1er et der. dim., 2hrs. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—Cl. ROYAL, Montréal, J.-D. Marcotte, S.A., 1092 Henri-Julien; Alex. Drouin, T. 1759 Cadieux, Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial.

No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Cincoutimi, Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.

No 295—Cl. STEAGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim. 8h., salle Forget.

No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; Art. Chéné, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., au collège.

No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311—Cl. VILÉRAY, Montréal; J.-Bte. Huot, S.A., 2930 de Châteaubriand; Jos. E. Roy, T., 2473 de Châteaubriand. Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Dolbec, 2185 de Châteaubriand.

No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.A., 381 Boyer; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 2e et 3e jeu., 8h. p.m., 149 Berri.

No 321—Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N. B. René-U. Beaulieu, S.A.; Sév. Dupuis, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle E. Ouellet.

No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères, Clovis O. Sénécal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—Cl. ST-ARSENÉ, Montréal, Jos.-E. Laforest, S.A., 2061 Bld. St-Laurent; Art. Lagarde, T., 2902 St-Hubert. Réun. 1e, 3e merc., 8h., 551 Bélanger.

No 328—Cl. d'AIGILLON, Outremont, W. Brodeur, S.A. et T., 660 Bloomfield. Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun. 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.

No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, Jos. T. Simoneau, S.A., 363, 5 Avenue, qrt. Rosemont; Jos. Beaulieu, T., 301, 3e Avenue, qrt. Rosemont. Réun. 2e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, 1900 Masson.

No 338—Cl. LA TOUQUE, Co. Champ's in, J. O. Arsenault, S.A.; Hild. Gantin, T. Réun. 2e dim., 11h. a.m., à l'hôtel de ville.

No 340—Cl. GUIGUES, Jos. Houle, S.A.; Henri Côté, T. Réun. dern. dim., 7.30h. p.m., salle Nuno.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Luc. Prud'homme, S.A., 352 Bld Décarie; G.-A. Décarie, T., 540 Bld Décarie. Réun. 1er, 3e merc. 8h. p.m., 538 Bld Décarie.

No 341—Cl. de LA VERENDYÈ, Str.-Agathe, Man. Jg. L'uesni, S.A. et T. Ad. Bonin, Md.-E. Réun. 3e dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347—Cl. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade, Z. Paquin, S.A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Leboeur.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks, Ros. Thibert, S.A., 95, 3e Avenue; A. Montbriand, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 354—Cl. MORINVILLE, Alberta, Alex. Lavoie, S.A. et T. Réun. 2e ven. 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST-ALBERT, Alberta, Narc. St-Jean, S.A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 2e jeu. 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 364—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta, J.-C. Thérien, S.A. et T. Réun. dern. dim., après grand messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta, J.-L. Olivier, S.A. et T., 1027, 19e av. S. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Coeur.

No 367—Cl. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denault, S. A. et T. K.un. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—Cl. PASCAL, Duck Lake, Sask. M. J. Dubois, S.A. et T. Protém. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 371—Cl. VONDA, Saskatchewan, Nap. Portier, S.A. et T. Réun. le dim., à midi, au bureau du Dr Doiron.

No 373—Cl. BOURDELL, Howell, Sask. Pierre Wagner, S.A. et T. Réun. 3e dim., après la messe, chez le secrétaire.

No 379—Cl. POTHIER, Manville, R.I.-F.A. Toupin, S.A. et T. Réun. 3e ven., 8h., p.m., à la salle Côté.

No 381—Cl. LA FAYETTE, Arctic Centre, R.I. J. B. Maynard, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h. p.m. à la salle St-Jean-Bte.

No 382—Cl. FRANÇOISE de CHANTAL, Woonsocket, R.I. Mme Stéph. Lamoureux, S.A. et T., 113 Cumberland. Réun. 3e dim., 8h. p.m. à la salle de la Cour Fidélité.

No 383—Cl. MARIE-THÉRÈSE, Pawtucket, R.I. Mlle Florina Bourque, S.A. et T., 477 Comstock. Réun. le mar., 9h. p.m., salle de la Forêtier, 100 Main.

No 384—Cl. MARIE-THÉRÈSE, Warren, R.I. Mme Clara Pénand, S.A. et T. Réun. 3e jeu., 8h. p.m. sous-sol église St. Jean-Baptiste.

No. 402—Cl. de LAMORICAN, St-Paul de Chester, J. Ern. Auger, S.A. et T. Réun. 3e dim. 8h. p.m. à la salle J. B. Leblanc.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of membership fees (e.g., 'Pour certificats de participation de \$ 500'), and corresponding amounts in dollars and cents.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Large table with 10 columns: Age (16-35), Contribution amount (\$500-\$3000), and corresponding monthly rates for each age group.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Large table with 10 columns: Age (16-35), Contribution amount (\$500-\$3000), and corresponding monthly rates for each age group.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age, Taux (Rate), and corresponding values for different age groups.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par membre par mois pour rétribution.

Advertisement for St-Germain, Guérin & Raymond, AVOCATS, 30, RUE SAINT-JACQUES, Imp. "La Patrie".

L'ALLIANCE NATIONALE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTRÉAL

- OFFICIERS GÉNÉRAUX: S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; S. G. Mgr. G. Gauthier, Aumônier. BUREAU EXECUTIF: Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Général; F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil; Chs Duquette, comptable; Georges Monet, comptable; A. St.-Cyr, courtier; Théo. Cyphot M.D., Médecin en Ch; Rug.-H. Godin, avocat; L.-O. Dauray, N.P.; Frs Fauteux, avocat; P.-H. Bédard, M.D.; J. A. Lapièrre, M. D.; J. D. Viau, architecte; Jos. Contant, pharmacien. Ancien Prés. Général; Département d'Organisation et d'Inspection: Chs Duquette, Inspecteur en ch; G.-H. Vaillancourt, Organisateur; C. Manseau, Organisateur; J. E. Alfred Arnaud, Organisateur; J.-B. Arnault, Organisateur; J.-E.-O. Beliveau, Organisateur.

PLACEMENTS A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11h A.M. à 12h P.M. Percepteur (Art. 198) M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER

L'ALLIANCE NATIONALE Société de Bienfaisance et La plus prospère du Continent d'Organisation Nationale.

CAPITAL ACCUMULE Caisse dotation (assurance-vie) au 31 déc. 1913... \$1,595,828.34 Caisse des malades, au 31 déc. 1913... 365,420.00 Caisse générale, au 31 déc. 1913... 26,208.00 TOTAL \$1,987,456.34

- Membres en règle au 1er Février 1914: 25,631. Bénéfice que l'Alliance Nationale assure à ses membres par ses certificats de participation: 1.—Certificat d'assurance de \$500, \$1,000, \$2,000, \$3,000. 2.—Indemnité aux invalides. 3.—Pension aux vieillards. 4.—Certificat de participation acquise après 10 ans de cotisation. 5.—Bénéfices en maladie, \$5.00 par semaine pendant 20 semaines par année de calendrier.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA 7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tancred Bienvenu. Capital autorisé: \$2,000,000.00. Capital payé et surplus au 31 Décembre 1913: \$1,637,873.40.

Département d'épargne ordinaire au \$ 60 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

BANQUE d'Hochelaga MONTREAL Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 4,000,000 Fonds de réserve et surplus \$ 3,000,000 Total de l'actif au-delà de \$32,000,000

La Banque a vingt-trois bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DEUX FOIS par année.